

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 3 AVRIL 2013

Membres électeurs: 35
Membres électeurs présents : 20
Pouvoirs : 1
Vote : - Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 2013/1

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2012.

Le Président du Comité de bassin Réunion

Daniel ALAMELOU